



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale

N° 12133 du 26 avril 2022
GEND/RGBRET/DAO/RH/BC/SF

Le général de corps d'armée Pierre **SAUVEGRAIN**,
commandant de la région de gendarmerie de Bretagne,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Vu le code de la défense, notamment son article L.4211-4 ;

Vu le code du service national, notamment ses articles R. 112-18 à R.112-20 du livre I^{er} ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2008 relatif aux périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale ;

Vu la note-express n° 7221 GEND/DPMGN/SDC du 15 février 2022 organisant l'ouverture d'une classe préparatoire aux concours sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la note de service n° 10966 GEND/RGBRET/DAO/BC du 14 avril 2022 relative à la classe préparatoire « *égalité des chances* » sous-officiers (CP SO) organisée à Rennes ;

Vu le procès-verbal de délibération de la commission de sélection en date du 26 avril 2022 ;

DECIDE

Art. 1. - À l'issue de la sélection, les vingt (20) candidat(e)s dont le nom suit, sont déclaré(e)s sélectionné(e)s pour intégrer la classe préparatoire sous-officiers de Rennes (35) (classement par ordre alphabétique) :

NOM	Prénom	Date de naissance
AUBRY-MASSON	Louna	16/03/2001
BERRANGER	Cynthia	10/02/1999
BRASSART	Thalya	23/04/2003
DE MURARD DE SAINT ROMAIN	Guillaume	19/07/1999
DE SOUSA	Claire	10/12/2001

EL ALLAOUI	Anas	22/12/2000
ESVAN	Loan	27/12/2002
FAUCHEUX	Clara	16/09/2002
FELDHOFFER	Colyne	10/12/2001
GARDIN	Jeanne	06/02/2001
GILLOUAYE	Pierre-Alan	31/05/2001
GUILLEMER	Youna	14/02/2003
JAN	Julien	29/08/2002
LAUTRÉDOU	Maiwenn	06/03/2000
LE TUTOUR	Milann	04/02/2002
OLIVIER	Aëlia	23/01/2003
RICHARD	Solène	17/09/2001
SMIRI	Kamélia	18/01/2003
TARRAGO	Luc	06/06/2000
VERGER	Aurélien	22/01/2002

Art. 2. - Les candidat(e)s devront justifier de leur aptitude médicale le premier jour du début de la classe au plus tard.

Art. 3. - Les candidat(e)s devront justifier de leur inscription au concours externe de sous-officier de gendarmerie le 1^{er} juin 2022 au plus tard.

Art. 4. - La présente décision sera publiée sur le site internet de recrutement de la gendarmerie.

DESTINATAIRES :

ATCR : Direction générale de la gendarmerie nationale (DPMGN/SDC/BRCE).

Diffusion interne :

- Colonel, officier adjoint commandement ;
- Colonel (ER), conseiller réserve régional ;
- Bureau des compétences (intéresse SF, CSC, CIR) ;
- Lieutenant-colonel, directeur de la formation ;
- Encadrement CPSO.

